



## Communiqué

Paris, le 15 septembre 2022

### **Les dents de l'amer : le patronat mord de peur, mobilisons-nous contre la répression antisyndicale !**

Un certain nombre de directions d'entreprises ont pris peur suite à nos mobilisations pour des augmentations de salaires, pour l'amélioration des conditions de travail et, à l'approche des élections professionnelles, tentent de nous intimider en sortant les dents contre certains de nos camarades :

AdExcel : Après la grève en partie victorieuse sur les augmentations de salaires au Tremblay en France, la direction a licencié un camarade, en a poussé un autre à la rupture conventionnelle et, depuis qu'il a convaincu le CSE de demander une expertise comptable puis une expertise sur les conditions de travail, tente de licencier notre camarade élu au CSE Youssef sous des prétextes fallacieux.

Chez le fabricant de cuisines Schmidt Groupe en Alsace, qui se targue de représenter « L'Industrie magnifique », la direction tente de fausser les prochaines élections professionnelles, de peur que SUD Industrie devienne représentatif dans l'entreprise, en essayant d'intimider notre camarade Khalid par une convocation à un entretien disciplinaire. Surveillance de ses pauses, de ses délégations (ce qui est illégal), puis, suite à un avis de grève et une semaine après l'interpellation du RH par Khalid au sujet des cadences infernales et du manque de personnel dans un service : convocation à un entretien disciplinaire le 21 septembre 2022.

À CNH en Picardie : Suite à la grève ayant duré du 24 février 2022 au 28 février 2022 au Plessis-Belleville dans l'Oise pour dénoncer les conditions de travail et la méthode de management de la nouvelle direction qui compte 29 licenciements et une dizaine de ruptures conventionnelles à son actif en 2 ans (une expertise de 80 pages et même la CARSAT avait même rappelé à l'ordre la direction), ils sont 7 syndicalistes salariés protégés (dont notre camarade Mehdi), que la direction veut licencier sous le prétexte fallacieux de blocage de l'usine pendant la grève.

Mehdi passe donc devant le ministère du travail suite à la contestation de la décision de l'inspection du travail de refuser son licenciement et celui des 6 autres. On se rappellera que lors de la grève à BERGAMS à Grigny les sbires du milliardaire CARON avaient attaqué au tribunal en vain une partie des grévistes prise au hasard pour blocage alors qu'il n'y avait qu'un barrage filtrant. La décision du ministère sera prise le 1er novembre.

**Que les entreprises et ces Messieurs-Dames de leurs directions responsables de la misère de leurs salarié-e-s et de ces actes de répression sachent que notre syndicat les a particulièrement à l'œil et mettra le paquet si nécessaire. Nous ne lâcherons pas nos camarades.**

Ces tentatives d'intimidation n'ont pas lieu uniquement dans l'industrie. Par exemple, Kai, un enseignant de qualité du lycée Joliot-Curie de Nanterre, militant de Sud Éducation 92, a été suspendu juste avant la rentrée scolaire pour 4 mois puis muté arbitrairement par le ministère sans que ni lui ni sa hiérarchie directe ne sache pour quel prétexte. Autre exemple aussi, les tentatives d'intimidation actuelles de Madame Borne contre les salarié-e-s de l'inspection du travail du 93.

Cette fébrilité patronale et gouvernementale actuelle est un symptôme de leur peur que n'apparaisse un mouvement social de grande ampleur contre la baisse continue des salaires réels (pouvoir d'achat), un mouvement qui aboutirait à obliger à des augmentations de salaires au-dessus du niveau de l'inflation.

## **Que nos patrons sachent qu'aucune de leurs violence ne nous fera abandonner !**